

Notice méthodologique relative au recueil informatisé de données sur les atteintes à l'encontre des agents privés de sécurité

L'application informatique LIMESURVEY permet de mener par Internet des sondages auprès d'une large population. L'enquête à laquelle nous vous convions se fait via le lien : <http://enquetes.inhesj.fr/index.php/183252/lang/fr> (site hébergé par l'Institut des hautes études de la sécurité et de la justice). Ainsi notre objectif est de recueillir des informations auprès des entreprises privées de sécurité et des services internes de sécurité concernant chaque atteinte ou agression, avec plainte ou non, dont sont victimes leurs agents privés de sécurité.

L'adresse internet de cette application est envoyée aux entreprises soit par la Délégation ministérielle aux coopérations de sécurité (cedric.paulin@interieur.gouv.fr) soit par les organisations professionnelles (USP, SNES, GPMSE, FEDESFI, SESA). Cette adresse peut être envoyée sur demande.

Afin de vérifier la représentativité du panel d'entreprises, il est demandé à chacune d'entre elles de transmettre, individuellement ou par le biais des organisations professionnelles, à Cédric Paulin le nombre total de salariés de l'entreprise au 1^{er} janvier 2014.

A chaque agression d'agent privé de sécurité, il est proposé aux entreprises et services internes de sécurité employant l'agent de remplir ce formulaire électronique.

Celui-ci se compose de 5 pages internet : une page de présentation des objectifs de l'Observatoire, trois pages de questions et une dernière page synthétisant les informations communiquées. La saisie des divers éléments ne vous prendra que peu de temps, la durée moyenne de saisie étant estimée à 3 minutes :

- Identité de l'entreprise et numéro d'agrément délivré par le CNAPS : afin de définir précisément le périmètre des entreprises concernées et de permettre une extraction des données pour chaque entreprise qui le souhaite.
- Identité de l'agent : aucune information nominative n'est demandée.
- Circonstances de l'agression.

A la fin de chacune des pages, il vous est possible de :

- Poursuivre le questionnaire grâce à l'onglet « Page suivante » ;
- Retourner sur la page précédente afin de modifier les réponses ;
- Sortir et effacer les réponses (ce qui annule l'ensemble des données) ;
- Finir plus tard : dans ce cas, il vous est proposé d'indiquer votre nom, un mot de passe et votre adresse email. Un mail vous sera ensuite envoyé récapitulant l'identifiant et le mot de passe que vous avez saisi. Il est important de conserver ces informations : elles sont nécessaires pour retourner sur votre questionnaire soit via le lien internet communiqué dans le mail, soit en retournant sur la page d'accueil du questionnaire et en cliquant sur « Reprendre le questionnaire ».

Une fois le questionnaire rempli, vous pouvez cliquer sur « Envoyez vos réponses » : l'INHESJ recevra vos données et sera en mesure, ultérieurement, de traiter toutes les données reçues d'un point de vue statistique.

Une fois le questionnaire validé, vous accédez au récapitulatif de vos réponses. Dès lors vous pouvez visualiser et conserver les données pour chaque atteinte en l'imprimant ou en l'enregistrant en format PDF.

Il vous est également possible de récupérer les informations concernant l'ensemble des atteintes que vous avez déclarées dont a fait l'objet votre personnel sur la période de votre convenance. Il vous suffit d'envoyer un mail à cedric.paulin@interieur.gouv.fr et une extraction des données concernant votre entreprise sous sera envoyée sous format Excel.

PAGE 1 – RECUEIL D'INFORMATIONS RELATIVES AUX ATTEINTES A L'ENCONTRE DES AGENTS PRIVES DE SECURITE

L'Observatoire statistique des atteintes aux agents privés de sécurité a été créé en 2013. Il vise, à travers plusieurs sources, à objectiver les atteintes dont sont victimes les agents privés de sécurité et à être un outil au service des entreprises du secteur, notamment en matière de prévention des risques et de communication avec le CHSCT.

L'Observatoire utilise des données issues de la police et de la gendarmerie nationales, mais vise aussi à recueillir des informations de la part des entreprises privées de sécurité elles-mêmes. C'est l'objet de l'outil informatique qui suit. Cet outil a été conçu avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP), la DGPN, la DGGN, le CNAPS, le Défenseur des droits et les organisations professionnelles du secteur de la sécurité privée (SNES, USP, SESA, FEDESFI, GPMSE).

Le traitement statistique global respecte la confidentialité des données et aucune information à caractère personnel ne peut être diffusée. Il vous est loisible d'extraire, pour votre propre utilisation, les données que vous aurez rentrées dans cette application.

Son utilisation est la suivante: à chaque atteinte ou agression d'un agent de sécurité de votre entreprise (prestataire ou service interne de sécurité), il vous est proposé d'en indiquer les circonstances.

Le questionnaire se compose de 4 pages internet : trois pages de questions et une page synthétisant les informations communiquées. La saisie des divers éléments ne vous prendra que peu de temps, la durée moyenne de saisie étant estimée à 3 minutes.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique par la Délégation interministérielle à la sécurité privée et l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales destiné à caractériser, de manière anonyme, les atteintes dont sont victimes les agents privés de sécurité (selon le périmètre du Livre VI du Code de la sécurité intérieure). Les destinataires des données sont : la Délégation interministérielle à la sécurité privée, l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales et les entreprises privées de sécurité qui saisissent des données sur l'application informatique en ligne « Recueil d'informations relatives aux atteintes à l'encontre des agents privés de sécurité ».

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Cédric Paulin cedric.paulin@interieur.gouv.fr, Délégation interministérielle à la sécurité privée, 14 rue Miromesnil, 75008 Paris, 01-40-07-26-73.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

PAGE 2 – IDENTITE DE L'ENTREPRISE

Quel est le nom de votre entreprise ?

Quel est le numéro d'agrément de l'entreprise délivré par le CNAPS ?

Quelle est sa taille ?

- 0 à 20 salariés
- 20 à 99 salariés
- 100 à 499 salariés
- Plus de 500 salariés

PAGE 3 – IDENTITE DE L'AGENT VICTIME

L'agent victime de l'atteinte est :

- Un homme
- Une femme

L'agent a :

- Entre 18 et 24 ans
- Entre 25 et 29 ans
- Entre 30 et 34 ans
- Entre 35 et 39 ans
- Entre 40 et 44 ans
- Entre 45 et 49 ans
- Plus de 50 ans

Au moment des faits, l'agent était employé en tant que :

- Agent de sécurité
- Portier dans un établissement de nuit
- Agent de sécurité mobile
- Agent cynophile
- Agent de sûreté aéroportuaire
- Opérateur vidéo / télésurveillance
- Agent de protection physique des personnes
- Agent de recherches privées
- Agent de transport de fonds et valeurs
- Autre :

PAGE 4 - CIRCONSTANCES DE L'ATTEINTE

L'atteinte a eu lieu le :

Date à choisir sur un calendrier automatique

L'atteinte s'est produite :

- Entre 00h00 et 06h00
- Entre 06h00 et 12h00
- Entre 12h00 et 18h00
- Entre 18h00 et 00h00

Dans quel département s'est déroulée l'atteinte ?

Indiquer le numéro du département

(ex: 75 pour Paris, 2A pour la Corse du Sud ou 2B pour la Haute Corse, 971 pour la Guadeloupe...)

L'atteinte a-t-elle eu lieu sur le poste de travail ?

- Oui
- Non

Dans quel endroit s'est-elle déroulée ?

- Locaux de l'administration publique
- Voie publique
- Transports en communs terrestres
- Aéroports
- Ports
- Grande distribution
- Commerce de détail
- Établissements financiers (dont DAB)
- Espaces privés ouverts au public
- Établissements de nuit
- Locaux privés d'habitation
- Sites industriels / Entrepôts
- Sites tertiaires / Bureaux
- Autre :

De quel type d'atteinte l'agent a-t-il fait l'objet ?

- Atteinte morale (ex : insultes, menaces, chantage)
- Blessure physique
- Violences sexuelles
- Homicide
- Atteinte aux biens
- Autre :

Plusieurs réponses possibles

En cas d'atteinte aux biens :

De quel type de bien s'agit-il ?

- Biens personnels de l'agent
- Biens de l'entreprise de sécurité
- Biens du client de l'entreprise de sécurité
- Autre :

Cette atteinte a été commise par :

- Une seule personne
- Plusieurs personnes
- Ne sait pas

<p>Si atteinte commise par une seule personne :</p> <p>L'auteur de l'atteinte était :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="radio"/> Un homme<input type="radio"/> Une femme<input type="radio"/> Ne sait pas <p>L'auteur de l'atteinte était-il connu de l'agent ?</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="radio"/> Oui connu de vue<input type="radio"/> Oui connu personnellement<input type="radio"/> Totalement inconnu	<p>Si atteinte commise par plusieurs personnes :</p> <p>Les auteurs de l'atteinte étaient :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="radio"/> Uniquement de sexe masculin<input type="radio"/> Uniquement de sexe féminin<input type="radio"/> Des deux sexes<input type="radio"/> Ne sait pas <p>L'un des auteurs de l'atteinte était-il connu de l'agent ?</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="radio"/> Oui connu de vue<input type="radio"/> Oui connu personnellement<input type="radio"/> Totalement inconnu
<p style="text-align: center;">Si connu de vue, l'auteur/l'un des auteurs de l'atteinte était :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="radio"/> Une connaissance de vue du voisinage, du quartier<input type="radio"/> Une connaissance de vue dans le cadre professionnel<input type="radio"/> Autre : <input type="text"/> ----- <p style="text-align: center;">Si connu personnellement, l'auteur/l'un des auteurs de l'atteinte était :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="radio"/> Une personne faisant partie de la famille de l'agent<input type="radio"/> Une personne faisant partie des amis de l'agent<input type="radio"/> Une personne faisant partie du milieu professionnel de l'agent<input type="radio"/> Autre : <input type="text"/> -----	

Lors de cette atteinte, l'agresseur a eu recours à :

- Aucune arme utilisée (ex : gifle, insulte ou menace)
- Arme blanche (ex : arme tranchante, matraque, bombe lacrymogène)
- Arme par destination (ex : utiliser tout objet comme un tournevis, une chaise ou une voiture comme une arme)
- Arme à feu (ex : arme de poing, fusil à pompe, revolver)
- Autre:

Les forces de l'ordre se sont-elles déplacées sur le lieu d'agression ?

- Oui
- Non

Suite à cette atteinte, l'agent a :

- porté plainte
- déposé une main courante
- renoncé aux poursuites

Un certificat d'incapacité totale de travail (ITT) a-t-il été délivré ?

- Oui
- Non

Si oui, Quelle était sa durée ?

- Inférieure à 2 jours
- Entre 2 et 8 jours
- Supérieure à 8 jours

Envoyer vos réponses

(Un clic sur ce lien permet d'envoyer vos réponses à l'INHESJ)

PAGE 5 – IMPRESSION ET ENREGISTREMENT DES REPONSES

Merci de votre collaboration.

- Visualisez, imprimez ou enregistrez sous format PDF vos réponses en cliquant sur le lien "Imprimer les réponses"

- Demandez l'accès à l'ensemble de vos données sur une période choisie en envoyant un mail à : cedric.paulin@interieur.gouv.fr

Imprimez vos réponses

(Un clic sur ce lien permet de passer sur la page où toutes vos réponses sont visibles)

PAGE 6 – VISUALISATION, IMPRESSION ET ENREGISTREMENT DES REPONSES

Exporter en PDF

(pour enregistrement sur votre ordinateur)

Nom du questionnaire (ID) : Atteintes portées à l'encontre des agents de sécurité privée (595784)	
Date de soumission submitdate	03.01.2010 01:09:17
Identité de l'entreprise	
Quel est le nom de votre entreprise ?	411111111111
Quel est le numéro d'agrément de l'entreprise délivré par le CNAPS ?	4444444444444444
Quelle est sa taille ?	100 à 499 salariés [3]
Identité de l'agent victime	
L'agent victime de l'atteinte est :	Un homme [1]
L'agent a :	Entre 18 et 24 ans [1]
Au moment des faits, l'agent était employé en tant que :	Agent de sécurité [1]
Autre	
Circonstances de l'atteinte	
L'atteinte a eu lieu le :	27.11.2013
L'atteinte s'est produite :	Entre 00h00 et 06h00 [1]
Dans quel département s'est déroulée l'atteinte ?	56
L'atteinte a-t-elle eu lieu sur le poste de travail ?	Non [N]
Dans quel endroit s'est-elle déroulée ?	Aéroports [4]
Autre	
De quel type d'atteinte, l'agent a-t-il fait l'objet ?	
Atteinte morale (ex : insultes, menaces, chantage)	Oui [Y]
Blessure physique	
Violences sexuelles	
Homicide	
Atteinte aux biens	
Autre	
De quel type de bien s'agit-il ?	
Biens personnels de l'agent	Oui [Y]
Biens de l'entreprise de sécurité	
Biens du client de l'entreprise de sécurité	
Autre	
Cette atteinte a été commise par :	Plusieurs personnes [2]
Les auteurs de l'atteinte étaient :	Uniquement de sexe masculin [1]
L'un des auteurs de l'attente était-il connu de l'agent ?	Oui connu de vue [1]
Si connu de vue, l'un des auteurs de l'atteinte était :	Une connaissance de vue du voisinage, du quartier [1]
Autre	
Lors de cette atteinte, l'agresseur a eu recours à :	
Aucune arme utilisée (ex : gifle, insulte ou menace)	
Arme blanche (ex : arme tranchante, matraque, bombe lacrymogène)	
Arme par destination (ex : utiliser tout objet comme un tournevis, une chaise ou une voiture comme une arme)	
Arme à feu (ex : arme de poing, fusil à pompe, revolver)	
Autre	Oui [Y]
Les forces de l'ordre se sont elles déplacées sur le lieu d'agression ?	Oui [Y]
Suite à cette atteinte, il a été décidé de :	Porter plainte [1]
Un certificat d'incapacité totale de travail (ITT) a-t-il été délivré ?	Non [N]